

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

QUI ?

- ✓ Tous les français
- ✓ 16 à 25 ans

COMMENT ?

En Mairie :

- ✓ Présentation de la carte nationale d'identité en cours de validité (ou tout document justifiant de sa nationalité française ET livret de famille)

PARCOURS DU RECENSEMENT



Votre situation évolue ?

DEMENAGEMENT/CHANGEMENT
ETABLISSEMENT SCOLAIRE/AUTRE...

1. Assurez-vous que la réponse ne se trouve pas sur votre **espace majdc.fr**
 - Espace FAQ : <http://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>
 - **CHATBOT** : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>
2. **Contactez le Centre du service national et de la jeunesse de VERSAILLES**

CONTACT

Centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) de VERSAILLES

Par courrier : CSNJ de Versailles
CS 10702_78013 VERSAILLES Cedex

Par mail :
csnj-versailles.trait.fct@intradef.gouv.fr

Par téléphone : 09 70 84 51 51 (appel non surtaxé)
Du lundi au jeudi : 09h00-11h20 ; 13h10-16h00
Vendredi : 09h00-11h20 ; 13h00-15h30